

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2021

Présents: M. VILLEMAGNE Michel - Mme VAREILLE Nadège - M. MARCAILLOU Patrick – M. GAUTHIER Christophe - Mme PONTON Carine - M. MARMEYS Michel – M. CROS Laurent – M. CHANTRE Eric – Mme ARSAC Brigitte – M. LESCAILLE Bernard - Mme SOUBEYRAND Laura – M. FAURIE Romain

Absents : VINDRIEUX Cécile (donne procuration à VAREILLE Nadège) - BOUCHARDON Isabelle (donne procuration à VILLEMAGNE Michel) – CROZE Blandine (donne procuration à SOUBEYRAND Laura) - GUILLOT Priscilla (donne procuration à CROS Laurent) – M. NOIR Benjamin - Mme CHOMARAT Sandrine – CHALANCON Anthony (donne procuration à GAUTHIER Christophe)

Secrétaire de séance : SOUBEYRAND Laura

1) Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 1er juillet 2021

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 1er juillet 2021 est adopté.

2) Décision modificative N° 1

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE la décision modificative n°1 du budget communal, telle que présentée.

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

3) Convention relative au versement et au remboursement d'une avance faite par le budget annexe chaufferie bois et réseau de chaleur au budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

*APPROUVE la convention telle que présentée.

*PRECISE que le Conseil d'Exploitation sera saisi de cette question

*AUTORISE le Maire à signer la convention.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

4) Avenant n°2 au marché de travaux du centre-bourg lot 2 réseaux humides tranche conditionnelle Place du Temple

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE l'avenant n°2 au lot 2 réseaux humides du marché de centre bourg attribué au groupement FAURIE BOUCHARDON tel que présenté

*AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°2

Mme BOUCHARDON Isabelle (représentée par M. Villemagne Michel) et M. FAURIE Romain ne prennent pas part au débat et au vote.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

5) Avenant n°1 au marché de travaux pour la restauration de l'église lot 4 vitraux

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE l'avenant n°1 au lot 4 restauration de vitraux attribué à l'Atelier Thomas Vitraux tel que présenté

*AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

6) Modification de la régie de recettes de la borne camping cars

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

- * CREE l'article 11 de l'acte constitutif de la régie de recettes de la borne camping tel que présenté
- * AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

7) Modification du tableau des emplois

Le conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré,

*APPROUVE la création d'un poste de non titulaire afin de permettre le recrutement d'une personne dans le cadre du « Parcours Emploi Compétences »

*PRECISE que ce contrat sera conclu pour une période d'une année à compter du 1er septembre 2021.

*AJOUTE que le volume hebdomadaire sera de 27 heures.

*S'ENGAGE à faire la formation du CAP petite enfance à l'agent qui sera retenu dans le cadre de ce dispositif.

*AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

8) Convention avec le Centre de Gestion de l'Ardèche pour le calcul des allocations chômage d'aide au retour à l'emploi Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

* APPROUVE la convention de calcul des allocations chômage d'aide au retour à l'emploi avec le Centre de Gestion de l'Ardèche telle que présentée

* PRECISE que cette convention est conclue du 01/09/2021 au 31/12/2022 et pourra faire l'objet de renouvellement

* AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

9) Exonération partielle de droits de place suite à la crise sanitaire

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

*APPROUVE le remboursement d'une partie de l'abonnement acquitté par les forains au prorata temporis des marchés impactés par les restrictions sanitaires

*PRECISE que le dégrèvement ne pourra intervenir que si la somme à restituer est supérieure à 10 euros.

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

10) Convention pour la pose d'un panneau de signalétique de notoriété du sentier de grande randonnée GR ® 7 – «La traversée du Massif Central par les Parcs»

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

* APPROUVE pour la pose d'un panneau de signalétique de notoriété du sentier de grande randonnée GR ® 7 telle que présentée

* AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

11) Convention d'occupation du domaine public pour la borne de recharge des véhicules électriques

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

* APPROUVE la convention d'occupation du domaine public pour la borne de recharge des véhicules électriques telle que présentée

* AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

12) Convention de partenariat lire et faire lire

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE la convention avec la FOL dans le cadre de l'opération «Lire et faire lire» telle que présentée.

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

13) Participation au budget de fonctionnement de la psychologue scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

*APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 616,63 euros pour le budget de fonctionnement de la psychologue scolaire porté par la commune du Cheylard.

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

14) Subvention pour l'organisation d'un stage de danse arménienne

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré:

* SOUTIENT la manifestation du 20 novembre 2021 pour l'organisation d'un stage de danses arménienne.

* PRECISE que la salle des arts sera mise à disposition gratuitement en revanche le chauffage, le nettoyage et la mise à disposition d'un régisseur seront facturés.

* ACCEPTE le versement exceptionnelle d'une subvention d'un montant de 200 euros à l'arbre vagabond pour l'organisation de cette manifestation.

* AUTORISE le Maire à procéder au mandatement.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

15) Cession d'une voie communale au lieu dit «Les Chalayes»

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré,

*ACCEPTE la désaffectation d'une emprise foncière située aux Chalayes afin de permettre par la suite la cession ;

*AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette modification (enquête publique) et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Pour: 17 Contre : 0 Abstention : 0

16) Questions diverses

Information sur la cession de la cure du Pouzat

Prochaines séances du conseil municipal les 30/09/2021, 04/11/2021 et 16/12/2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

A Saint-Agrève le 27 août 2021

Le Maire

Michel Villemagne

